CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC 2018 (Demande de renseignements)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION: **DDFIP MARNE**

Accueil du public :

horaires d'ouverture sur impots gouy fr. rubrique « Contact ».

Votre courriel:.....

Tél.: 03 26 87 90 82

Courriel:

sip.reims@dgfip.finances.gouv.fr

SIP: REIMS SAID : REIMS EST CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 136 RUE GAMBETTA 51080 REIMS CEDEX

eco'pli 51 MEUSE CHAMP PIC 14.03.18 CI0096



5044005727 0000

THUET CLEMENT RUE DE CERNAY 51100 REIMS

Madame, Monsieur,

La contribution à l'audiovisuel public est due par toute personne imposable à la taxe d'habitation qui occupe une résidence principale ou secondaire équipée, au 1er janvier de l'année d'imposition, d'un poste récepteur de télévision ou d'un dispositif assimilé permettant la réception de la télévision.

Si votre résidence n'est pas équipée d'un poste récepteur de télévision ni d'un dispositif assimilé, et afin d'éviter toute erreur d'imposition, je vous serais obligé de me l'indiquer en complétant et en renvoyant le questionnaire ci-dessous à l'adresse indiquée avant le 31 mai prochain. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez imposé à la contribution à l'audiovisuel public.

Si votre résidence principale ou secondaire est équipée d'un poste récepteur de télévision ou d'un dispositif assimilé, ne renvoyez pas ce document.

Toutefois, les enfants imposables personnellement à la taxe d'habitation et rattachés pour l'impôt sur le revenu au foyer fiscal de leurs parents (enfants âgés de moins de vingt-et-un ans ou de moins de vingt-cinq ans s'ils poursuivent leurs études et enfants infirmes quel que soit leur âge) ne sont pas imposables à la contribution à l'audiovisuel public. Si vous êtes dans cette situation, renvoyez le questionnaire ci-dessous à l'adresse indiquée avant le 31 mai prochain.

Si vous résidez à l'étranger et disposez en France de plusieurs résidences secondaires, chacune équipée d'un poste de télévision, vous êtes redevable d'une seule contribution à l'audiovisuel public à la résidence de votre choix. Pour les autres résidences, renvoyez le coupon ci-dessous en précisant l'adresse de votre résidence secondaire où vous payez la contribution.

Le responsable du service

A....., le.....,

M THUET CLEMENT	PARTIE À RENVOYER À L'ADRESSE CI-DESSOUS
FIP : 510299337875777893 régime : THP	DIR : 510 SIP : 0351 SAID : 021 SIP : REIMS SAID : REIMS EST
198 AV JEAN JAURES REIMS	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 136 RUE GAMBETTA CS 60001 51080 REIMS CEDEX
☐ Je déclare qu'au 1er janvier 2018, aucune de n récepteur de télévision ni d'un dispositif assimilé.	mes résidences (principale, secondaire) n'est équipée d'un poste
☐ Je déclare être rattaché pour l'impôt sur le reve adresse):	nu au foyer fiscal de mes parents (indiquez ci-après leur nom et
☐ Je déclare être déjà redevable de la contribution	à l'audiovisuel public au titre de ma résidence principale située à
☐ Je réside à l'étranger et je déclare être déjà redeva secondaire située à l'adresse suivante :	able de la contribution à l'audiovisuel public au titre de ma résidence
Votre téléphone :	Àle

Signature: